Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Direction générale de l'enseignement et de la recherche **Service de l'enseignement technique** **Sous-direction des politiques de formation et d'éducation** **Bureau de la vie scolaire, étudiante et de l'insertion** **78 rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **DGER/SDPFE/2020-135** **24/02/2020**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction abroge :
DGER/SDPFE/2019-202 du 09/03/2019 : Résultat de l'élection des représentants des délégués des élèves et des étudiants de l'enseignement agricole public au Conseil National de l'Enseignement Agricole (CNEA).
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 0

Objet : résultat de l'élection des représentants des délégués des élèves et des étudiants de l'enseignement agricole public au Conseil National de l'Enseignement Agricole (CNEA).

Destinataires d'exécution
Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Services régionaux de la formation et du développement Services de la formation et du développement Etablissements Publics Locaux d'Enseignement et de Formation Professionnelles Agricoles

Textes de référence :DGER/SDPOFE/C2013-2013 du 02/10/2013

Au terme de la procédure prévue par la circulaire **DGER/SDPOFE/C2013-2013 du 2 octobre 2013**, Betty LABEAU et Marion VIGNEAUD ont été élues déléguées titulaire et suppléante des élèves et des étudiants de l'enseignement agricole public au Conseil National de l'Enseignement Agricole (CNEA) lors de la réunion annuelle du Conseil National des Délégués des Élèves et Étudiants de l'Enseignement Agricole Public (CNDEEEAP) le 30 janvier 2020 à Paris.

Conformément à la circulaire précitée, prévoyant le renouvellement des délégués siégeant au CNEA par moitié chaque année, sont ainsi élus au CNEA pour 2 années :

Titulaire
Betty LABEAU LEGTA de Laval – Pays de la Loire

Suppléant
Marion VIGNEAUD LEGTA de Saintes – Nouvelle-Aquitaine

Elles rejoignent les deux autres représentants élus au CNEA en 2019 :

Titulaire
Léo CABIROL LEGTA Edgar Faure – Bourgogne-Franche-Comté

Suppléante
Lucas DUVAL LEGTA de Tours-Fondettes – Centre-Val de Loire

Pour le Ministre de l'agriculture et de l’alimentation

Et par délégation,

Le Directeur Général de L'Enseignement et de la Recherche

Philippe VINÇON